



Appel à communications

Colloque scientifique

Les contours des (dés)enfermements : la déviance et sa régulation entre et au-delà des murs

**Les 3 et 4 avril 2025 à l'« Espace Culture » sur le Campus Cité scientifique de
l'Université de Lille (Villeneuve d'Acsg)**

Organisé par le Réseau Thématique "Normes, déviances et réactions sociales" de l'Association Française de Sociologie (AFS) avec le laboratoire CeRIES de l'Université de Lille en partenariat avec l'IUT Carrières sociales de l'Université de Lille, le Centre de recherche sur les sociétés et environnements en Méditerranées (CRESEM) de l'UPVD et l'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS).

Mots clés : enfermement, déviance, régulation, contrôle social, institutions, expériences, trajectoires, espaces

Le substantif « enfermement » désigne à la fois une action, celle d'enfermer, et le résultat de cette action, le fait d'être enfermé. Le verbe « enfermer » nomme, quant à lui, l'action de « mettre en un lieu d'où il est impossible de sortir », « mettre dans un lieu clos », « entourer complètement (un terrain, un espace) », ou encore, dans un cadre sportif, « serrer (un concurrent) à la corde, ou à l'intérieur du peloton, de façon à briser son élan » (Dictionnaire Robert en ligne).

Les sciences sociales se sont intéressées aux phénomènes qui entourent cette notion à partir de plusieurs angles : recherches portant sur la prison, l'hôpital, les asiles, les hospices, les institutions policières, les espaces de ségrégation ou encore les centres d'hébergement. De

manière transversale, les travaux s'interrogent sur les modes de graduation de « l'enfermement » et les formes de régulation qui structurent la société. Cet appel à communication souhaite approcher la notion d'enfermement de façon plus circonscrite. Nous souhaitons donner à cette notion issue du sens commun davantage d'épaisseur sociologique et permettre une meilleure prise analytique à des processus ou des expériences qui ne correspondent pas complètement aux concepts désormais classiques pour penser la coercition – « institution totale » (Goffman, 1968), « dispositifs disciplinaires » (Foucault, 1975), « carcéralité » (Chantraine, Delcourt, 2019), « contrôle » (Deleuze, 1986) ... En somme, nous nous intéressons en particulier aux institutions et espaces par, au sein et autour desquels s'accomplissent « les enfermements » et « les désenfermements ».

Dans les années 1950, le sociologue Erving Goffman construit le concept idéal-typique d'*institution totale* à partir de son « étude sur la condition sociale des malades mentaux » (Goffman, 1968). Bien qu'il se fonde sur une enquête de terrain dans un hôpital psychiatrique américain, le concept étend sa portée analytique à d'autres groupes d'institutions présentant des traits caractéristiques semblables (hôpitaux, prisons, casernes, monastères, camps de concentration...). Selon Goffman, une institution totale désigne « un lieu de résidence et de travail, où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées » (Ibidem, 1968, p. 41). Au même moment, Michel Foucault (1972) s'intéressait à l'existence d'établissements d'enfermement, notamment celle de l'Hôpital général, puis de l'asile. La psychiatrie peut alors être pensée comme un construit social basé sur l'exclusion et la séparation physique de certaines catégories d'individus. La prison et le développement de l'enfermement comme pilier du système pénal ont par ailleurs été analysés comme l'expression d'un processus bien plus large de construction de la discipline comme moyen d'assujettissement (Foucault, 1975). C'est tout un « archipel carcéral » que composeraient diverses institutions, à travers lesquelles s'établit le pouvoir disciplinaire : les collèges, les écoles, les hôpitaux, les casernes... De ce point de vue, la diversité des espaces d'enfermement n'a d'égal que la multiplicité de publics qu'ils ciblent.

Dans le cadre de ce colloque, au-delà des établissements qui font figure de proue en matière d'enfermement, nous proposons également de questionner les différentes formes plus subtiles et moins radicales que revêt l'enfermement dans d'autres contextes institutionnels et spatiaux. Il ne s'agit donc pas de circonscire la notion à ce que recouvrent les concepts de discipline et d'institution totale, mais d'appréhender l'enfermement sous ses multiples facettes et au regard de ses différentes échelles d'intensité. Pour ce faire, nous proposons d'envisager la notion d'enfermement à partir de trois axes.

Axe 1 : L'enfermement à travers l'Histoire

Cet axe de réflexion explore les multiples facettes de la régulation, de la disciplinarisation, de la répression et du contrôle social mis en place par les pouvoirs publics, dans une perspective socio-historique, en mettant l'accent sur l'évolution des formes d'enfermement et les institutions mobilisées.

Les individus dont les pratiques sont perçues comme déviantes font depuis toujours l'objet de stigmatisation, de contrôle, de bannissement ou d'isolement. L'avènement de l'État moderne a donné lieu à un réseau complexe d'institutions variées, chacune répondant à des impératifs de contrôle individuel et collectif. Les pouvoirs publics, en collaboration avec d'autres acteurs

et institutions, développent ainsi des méthodes de gestion de la déviance et de la délinquance à travers diverses formes de contention ou de répression. Par ailleurs, les orientations politiques et idéologiques des États influencent les politiques de gestion de la déviance, qui peuvent privilégier des modalités de contrôle, mobilisant davantage des logiques d'intégration ou d'exclusion. Celles-ci vont de mesures de soutien et de réintégration (hospices, orphelinats, asiles ou premières institutions sociales) à des approches plus ambiguës (workhouses) jusqu'à des mesures d'exclusion (bannissement, emprisonnement). Dans cette perspective, on se demandera comment les transformations politiques, sociales et économiques ont-elles façonné les pratiques d'enfermement et de régulation au fil du temps ? De quelle manière les institutions de contrôle ont-elles ajusté leurs missions et méthodes en fonction des besoins sociaux émergents ? S'adressent-elles à des publics spécifiques en fonction des époques ?

Par exemple, avec l'affirmation des États sociaux, les politiques sociales ont davantage été mobilisées pour effectuer un contrôle social. À l'inverse, à partir des années 2000, les modes de gouvernance néolibéraux, fondés sur des politiques plus excluantes (Cavadino & Dignan, 2006), ont conduit à un recours plus systématique à des institutions d'enfermement pour répondre aux problèmes sociaux, avec notamment un recours accru à l'incarcération de personnes souffrant de troubles psychiques, ou à la rétention administrative des personnes migrantes pour ne citer que quelques exemples. Ainsi, à travers l'Histoire, y compris dans des cas extrêmes tels que les camps d'extermination ou les « couloirs de la mort », on observe généralement une tension entre répression et réinsertion (Blanchard, 2019 ; Milhaud, 2017 ; Pirès, 2008), entre éloignement et soins médicaux (Mahi, 2015 ; Lancellevée, 2016), entre contrôle et assistance (Castel, 2003), enfin, entre potence et pitié (Geremek, 1987).

Cet axe s'intéresse également aux critères d'identification des individus « à enfermer » et à leur évolution. Au cours de différentes périodes historiques, les personnes considérées comme déviantes ont fait l'objet de multiples catégorisations individuelles ou collectives : vagabonds ou mendiants (Castel, 1995), *hobo* (Anderson, 1993[1923]), sans-abri (Laberge et al. 2000 ; Damont, 2003 ; Bellot & Sylvestre, 2017) populations migrantes (Tsourapas, 2021), toxicomanes (Fernandez, 2010), etc. Les politiques publiques, influencées par les priorités et les enjeux sociaux en vigueur, déterminent quels groupes seront ciblés par des mesures d'enfermement, privilégiant parfois une intervention plus répressive que sociale. Ainsi, il est essentiel de comprendre comment les pouvoirs publics construisent les catégories d'individus destinées à l'enfermement à travers les différentes époques. La question du « qui » est enfermé à travers l'Histoire est fondamentale.

Axe 2 : Trajectoires et expériences dans et au-delà des murs

Le deuxième axe du colloque se focalise sur l'expérience des multiples dispositifs d'enfermement, en prolongeant les réflexions sur les institutions totales non comme des espaces autonomes et séparés du monde, mais davantage sous l'angle d'une connexion entre l'intérieur et l'extérieur. Il s'agira – en partant des expériences et épreuves des acteurs – de questionner les formes relatives, ponctuelles, partielles, concrètes et/ou symboliques de l'enfermement. Plus précisément, nous proposons d'analyser l'expérience de l'enfermement, en tant qu'elle se décline à la fois au niveau de la perception qu'en ont les individus, et au niveau des pratiques et interactions qui se déploient dans l'enfermement, notamment au

regard des contraintes et permissions qu'occasionne l'aspect « fermé » des institutions en question.

On se demandera donc : comment les publics institutionnalisés s'adaptent-ils à l'enfermement ? Quelles pratiques quotidiennes déploient-ils dans ce contexte ? Comment perçoivent-ils l'institution et sa dimension « enfermante » ? Ou encore, quels effets et conséquences cet enfermement a sur leurs comportements ? Inversement, au sujet des personnes qui y travaillent, on s'interrogera de la manière suivante : quelle expérience font-elles de l'enfermement relatif de l'institution qui les emploie ? Comment se positionnent-elles par rapport aux publics qu'elles surveillent, accompagnent ou soignent ? Enfin, d'un point de vue interactionniste, il s'agira aussi d'interroger les rapports entre intervenant·es, institutions et personnes institutionnalisées (Goffman, 1968). Des alliances, des conflits et des indifférences naissent de cette rencontre pour le moins asymétrique. Des intervenant·es peuvent développer une certaine « distance au rôle » (Goffman, 2002) pour laisser poindre leur épaisseur personnelle derrière le rôle fonctionnel qu'ils et elles incarnent.

Au-delà de l'expérience dans les murs, cet axe s'intéresse également aux expériences d'enfermement *hors les murs* (De Larminat, 2014) en amont et en aval de la judiciarisation et/ou des institutionnalisations, qu'il s'agisse de dispositifs coercitifs ou pénaux (contrôle de police, alternative à l'incarcération...), sociaux (maraude, urgence sociale...) ou encore médicaux (différentes équipes mobiles, psychiatrie communautaire...). On peut penser également au « tournant inclusif » (Ebersold, 2015) des politiques sociales et à ses effets sur l'enfermement des personnes : la fermeture d'établissements médico-sociaux, visant à favoriser le maintien dans le milieu ordinaire par d'autres mesures de soutien, participe-t-elle toujours à une dynamique de dés-enfermement ?

Les propositions peuvent, par ailleurs, se recentrer sur la socialisation à l'intérieur des institutions dans une perspective diachronique, qui prend en compte la diversité des expériences de prise en charge. Cet axe propose, en effet, de s'intéresser aux trajectoires d'enfermement dans lesquelles les personnes se retrouvent. Ainsi, il s'agira de s'intéresser à la succession de plusieurs prises en charge au cours du temps. Des *trajectoires du contrôle* (Chantraine, Jobard, 2004) peuvent être pensées au-delà de mesures pénales et sous l'angle d'itinéraires au sein d'instances de régulation, entre institutions sociales et sécuritaires (Franz, 2022) ou médicales. Plusieurs travaux pionniers ont permis de décrire, à partir de divers angles, des trajectoires marquées par une diversité d'établissements (Chantraine, 2004 ; Fernandez, 2010 ; Laberge et al., 2000). Cette succession de différentes institutions au cours du temps peut être lue au travers de configurations d'expériences, qui confèrent aux établissements un sens analogue (Delcourt, 2023).

Enfin, cet axe invite également à réfléchir aux sorties de ces itinéraires marqués par des expériences et épreuves institutionnelles multiples. On peut bien sûr se référer aux réflexions sur la désistance (Delarre, 2012) et à la manière dont les personnes réussissent à dépasser un parcours d'enfermement, notamment par les voies professionnelles légales (Coutant, 2005), et ce par différentes étapes, bien souvent une « distanciation progressive par tâtonnements » (Mohammed, 2012). A l'inverse, la fréquence et la durée des prises en charge, sanitaires, médico-sociales ou éducatives, pourraient-elles complexifier les tentatives de sortie des logiques d'enfermement ?

Axe 3 : Territoires de l'enfermement et processus ségrégatifs

Cet axe questionne la dimension territoriale de l'enfermement dans ses configurations urbaines et rurales. Dans l'espace urbain, au-delà des barrières des institutions pénales et du système asilaire, on peut considérer que la notion d'enfermement procède d'une différenciation des espaces et de la production de frontières socio-spatiales et symboliques entre « internés » et mondes extérieurs (Clark, 1969 ; Lapeyronnie, 2008 ; Boucher, 2010). Ainsi, on s'intéresse plus particulièrement aux expériences et aux épreuves de l'enfermement s'inscrivant au sein des processus ségrégatifs urbains : ghettos, quartiers populaires gentrifiés, *gated communities*, favelas, enclaves ou encore bidonvilles. Au sein des configurations allant des univers d'internement involontaire aux espaces de confinement « volontaires », comment se construisent les expériences sociales de l'enfermement en milieu urbain ? Au cœur des dynamiques ségrégatives urbaines, quels processus sociaux, économiques, culturels, juridiques, etc., participent à la production des frontières sociales et culturelles, à leur renforcement ou à leur dépassement ? Comment, au sein de ces espaces, se construisent les rapports sociaux, les formes de socialisation et les sociabilités, les dynamiques d'altérité, de hiérarchisation des individus et des groupes, les rapports de pouvoir et les formes de contrôle social ? Peut-on observer des trajectoires sociales soulignant des capacités de détournement, de résistance ou de dépassement des forces centripètes qui contribuent à l'enfermement des individus dans ces espaces de ségrégation ? Mais encore, quelles continuités-discontinuités existe-t-il entre les différents rapports sociaux produits au sein des processus ségrégatifs urbains ? Un certain nombre de ces questions sont également pertinentes à propos des mondes définis comme ruraux, rurbains et périurbains, notamment les expériences et épreuves de contrôle social. En outre, dans ces territoires, comment se traduisent les processus de stigmatisation, d'invisibilisation et d'enclavement d'un point de vue individuel, social, culturel et politique ?

*

L'enfermement se déploie donc sur un continuum spatial et temporel complexe, englobant à la fois des périodes historiques distinctes, des espaces géographiques et territoriaux variés. En interrogeant ces aspects, ce colloque vise à approfondir notre compréhension des expériences et des épreuves, des transformations socio-historiques et spatiales de l'enfermement, ainsi que des implications socio-politiques de ces pratiques à différentes échelles.

Informations pratiques :

Le colloque se déroulera **les 3 et 4 avril 2025** à l'Espace Culture, sur le Campus cité scientifique de l'**Université de Lille**, Villeneuve d'Acqs.

Cet appel concerne les chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent aux Normes, déviances et réactions sociales, néanmoins, ce colloque peut également s'adresser aux différents professionnels confrontés à la déviance et sa régulation entre et au-delà des murs qui souhaitent valoriser les résultats d'expériences professionnelles, de projets de recherche et d'études.

Les propositions de communication devront indiquer : titre de la communication, nom et prénom des auteur.es, rattachement institutionnel, résumé de 3000 signes (espaces compris) maximum. Elles sont à envoyer avant le **lundi 16 décembre 2024** à rt3@irtsnormandie.ids.fr.

Les avis du comité de sélection seront transmis aux auteurs le **31 janvier 2025** au plus tard.

Comité d'organisation :

Jean-Sébastien Alix, Directeur du département carrières sociales de l'IUT de Lille, membre du CeRIES de l'Université de Lille.

Manuel Boucher, Professeur de sociologie à l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), co-responsable du Réseau Thématique « Normes, déviance et réactions sociales » de l'Association Française de Sociologie (AFS), président de l'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociales (ACOFIS).

Laura Delcourt, Chercheuse associée au CeRIES de l'Université de Lille, membre du réseau thématique « Normes, déviances et réactions sociales » de l'AFS.

Lucile Franz, Professeure associée, HETSL, HES-SO (Suisse), co-responsable du réseau thématique « Normes, déviances et réactions sociales » de l'AFS.

Comité scientifique :

Christelle Achard, doctorante en sociologie, Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités Sociales, Université de Caen Normandie.

Julie Alev Dilmac, Enseignante-chercheuse en sociologie, Université Galatasaray.

Jean-Sébastien Alix, Directeur du département carrières sociales de l'IUT de Lille, membre du CeRIES de l'Université de Lille.

Emilie Auger, Docteure en sociologie, Chercheuse associée au Centre Emile Durkheim, Université de Bordeaux.

Irem Nihan Balci, Docteure en sociologie, Chercheuse associée au Triangle, ENS de Lyon.

Mohamed Belqasmi, Chargé de recherche LERS / IDS Normandie, Chercheur associé URMIS Université Côte d'Azur, ACOFIS.

Thibaut Besozzi, Docteur en sociologie, LIR3S, Université de Bourgogne.

Manuel Boucher, professeur de sociologie à l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), RT3-AFS, CRESEM-UPVD, ACOFIS.

Géraldine Bugnon, Professeure ordinaire, Université de Fribourg.

Gilles Chantraine, Directeur de recherche au CNRS, Clersé, Université de Lille.

Ilona Cler, doctorante en sociologie, Clersé, Université de Lille.

Julie Costa, Doctorante en sociologie, CERREV, Université de Caen.

Aline Daillère, Doctorante en science politique (CESDIP) ; Chargée de recherche (CRIS, Science Po).

Laura Delcourt, Docteure en sociologie, Chercheuse associée, CeRIES, Université de Lille.

Lucile Franz, Professeure associée, HETSL, HES-SO.

Lola Legendre, doctorante en sociologie, Clersé, Université de Lille.

Eric Marlière, Ceries-Lille 3.

Christian Mouhanna, chercheur au CNRS, membre du CESDIP.

Régis Pierret, Responsable Pédagogique, Centre des formations managériales, IDS Normandie.

Marina Richter, Professeure ordinaire, HESTS Valais, HES-SO.

Grégory Salle, Directeur de recherche au CNRS, Clersé, Université de Lille.

Bibliographie

Anderson, N. (1993[1923]). *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*. Paris: Nathan.

Bellot, C. & Sylvestre, M.-È. (2017). La judiciarisation de l'itinérance à Montréal : les dérives sécuritaires de la gestion pénale de la pauvreté. *Revue générale de droit*, 47, 11-44.

Blanchard, V. (2019). Les enfants enfermés, une histoire sans fin.... *Enfances & Psy*, 3(83), 13-21.

Boucher, M. (2010). *Les internés du ghetto. Ethnographie des confrontations violentes dans une cité populaire*. Paris: L'Harmattan, coll. « Recherche et transformation sociale ».

Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris: Fayard.

Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris: Seuil.

Cavadino, M. & Dignan, J. (2006). *Penal Systems: A Comparative Approach*. London: Sage Publications.

Chantraine, G. (2004). *Par-delà les murs: expériences et trajectoires en maison d'arrêt*. Paris: Presses Universitaires de France.

Chantraine, G., & Delcourt, L. (2019). Expériences de carcéralité. *Tempo Social*, 31(3), 37-58.

Chantraine, G., & Jobard, F. (2004). Trajectoires du contrôle. *Vacarme*, 29, 138-141.

Clark, K. (1969). *Ghetto Noir*. Paris: Petite bibliothèque Payot.

Coutant, I. (2005). *Délit de jeunesse : la justice face aux quartiers*. Paris: La Découverte.

Damon, J. (2003). Cinq variables historiques de la prise en charge des « SDF ». *Déviance et société*, 27(1), 25-42.

De Larminat, X. (2014). *Hors des murs. L'exécution des peines en milieu ouvert*. Paris: PUF.

Delarre, S. (2012). Évaluer l'influence des mesures judiciaires sur les sorties de délinquance. In M. Mohammed (Dir.), *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes* (pp. 253-272). Paris: La Découverte.

Delcourt, L. (2023). *Le confort derrière les barreaux ? Expériences de "carcéralité" et cheminement dans des dispositifs de prise en charge* (Thèse de doctorat en sociologie). Université de Lille.

- Deleuze, G. (1986). *Foucault*. Paris: Les éditions de minuit, coll. "critique".
- Ebersold, S. (2015). Inclusif. Vous avez dit inclusif ? L'exemple du handicap. *Vie sociale*, 11(3), 57-70. <https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0057>.
- Fernandez, F. (2010). *Emprises. Drogues, errance, prison : figures d'une expérience totale*. Bruxelles: Larcier.
- Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris: Gallimard.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris: Gallimard.
- Franz, L. (2022). *Modes de régulation de la marginalité dans le canton de Vaud : entre politiques sociales et politiques sécuritaires* (Thèse de doctorat). Université de Lausanne.
- Geremek, B. (1987). *La potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*. Paris: Gallimard.
- Goffman, E. (1968). *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris: Minuit. (Trad. 1961)
- Goffman, E. (2002). *Asiles*. Paris: Minuit.
- Laberge, D., Landreville, P., Morin, D., & Casavant, L. (2000). Une convergence : parcours d'emprisonnement, parcours d'itinérance. In D. Laberge (Dir.), *L'errance urbaine* (pp. 253-272). Sainte-Foy: Multimondes.
- Lancelevée, C. (2016). *Quand la prison prend soin : enquête sur les pratiques professionnelles de santé mentale en milieu carcéral en France et en Allemagne* (Thèse de doctorat). EHESS.
- Lapeyronnie, D. (2008). *Ghetto urbain, Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris: Robert Laffont.
- Mahi, L. (2015). Une sanitarisation du pénal ? La mobilisation de la maladie dans des procès pénaux. *Revue française de sociologie*, 56(4), 697-733.
- Milhaud, O. (2017). *Séparer et punir. Une géographie des prisons françaises*. Paris: CNRS éditions.
- Mohammed, M. (2012). Schémas de sortie de bande : de l'usure de la rue à l'ouverture sociale. In M. Mohammed (Dir.), *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes* (pp. 697-733). Paris: La Découverte.
- Pirès, A. (2008). La formation de la rationalité pénale moderne. In C. Debuyst, F. Digneffe, J.-M. Labadie, & A. Pirès (Eds.), *Histoire des savoirs sur le crime et la peine* (Vol. 3). Bruxelles: De Boeck & Larcier.
- Tsourapas, G. Global Autocracies: Strategies of Transnational Repression, Legitimation, and Co-Optation in World Politics, *International Studies Review*, 23, 3, September 2021, 616–644

Pour toute information complémentaire :

rt3@irtsnormandie.ids.fr